

# La gestion globale de l'estuaire de la Seine et le programme « Rouen Port Maritime »

EN SAVOIR PLUS



UTILISER CE GRAND  
« LABORATOIRE » ESTUARIEN  
POUR EN FAIRE UN MODÈLE  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet d'amélioration des accès maritimes du port de Rouen s'inscrit dans le cadre plus général de la gestion globale de l'estuaire de la Seine, visant à organiser de manière durable la gestion du territoire.

## LA GESTION GLOBALE DE L'ESTUAIRE

Le territoire estuarien n'a pas toujours fait l'objet d'une vision partagée. La Seine a parfois été vécue comme une coupure physique, entre deux régions et trois départements, et les enjeux de développement perçus comme contradictoires.

Il convenait d'organiser ce développement de manière équilibrée : nous avons la chance de pouvoir **utiliser ce grand « laboratoire » estuarien pour en faire un modèle de développement durable.**

L'idée d'une gestion globale de l'estuaire est progressivement partagée : la nécessité d'une action cohérente et coordonnée des principaux acteurs intervenant sur l'estuaire a ainsi été soulignée, dans son rapport de septembre 1999, par le comité des experts indépendants constitué à l'occasion du projet Port 2000. L'Etat a alors élaboré un plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine, dont le dispositif d'organisation et de coordination piloté par le Préfet de la région Haute Normandie et un premier programme d'actions environnementales ont été validés le 22 mars 2001 par les ministres en charge de l'environnement et de l'équipement.

La coordination des actions dans l'estuaire s'appuie sur trois instances complémentaires :

- **le Conseil de l'estuaire**, installé le 28 mai 2001, réunissant les principaux décideurs de l'action publique, qui débat des stratégies d'aménagement et de développement et veille à la cohérence effective des préoccupations économiques, sociales et environnementales ; il se saisit également des sujets d'intérêts généraux sur l'estuaire en proposant les études, les travaux ou les initiatives qui lui paraissent nécessaires, en veillant à ce que ses propositions soient suivies d'effets. Il assure également le suivi et l'évaluation de la directive territoriale d'aménagement.

**L'ENSEMBLE DES  
PRÉOCCUPATIONS AYANT  
TRAIT À L'ÉCONOMIE ET À  
L'ENVIRONNEMENT DOIVENT  
ÊTRE ABORDÉES DE CONCERT**

- ◉ **le Conseil scientifique et technique**, installé le 12 juin 2001 composé d'experts indépendants, qui assiste le conseil de l'estuaire pour :
  - suivre l'état de l'environnement dans l'estuaire,
  - rendre des avis sur les sujets pour lesquels le conseil l'a saisi,
  - proposer des orientations, des études et des travaux permettant d'améliorer la gestion de l'estuaire.
- ◉ **le Comité de suivi**, installé le 13 décembre 2001 rassemblant très largement les usagers et les gestionnaires de l'estuaire, qui est informé, consulté et peut faire des propositions sur les orientations et les actions.

Au-delà de ces instances globales, à travers les dispositifs réglementaires et les suivis mis en place, ce sont environ une cinquantaine de réseaux (eaux, territoires, flore et faune, ...) qui participent au suivi, à la gestion et à la connaissance de ce territoire.

## LE PROGRAMME « ROUEN PORT MARITIME »

Dans le cadre du plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine, **l'ensemble des préoccupations ayant trait à l'économie et à l'environnement doit être abordé de concert**, pendant la durée du contrat de projet Etat-Région 2007-2013.

Ainsi, l'Etat, les collectivités territoriales et des établissements publics unissent leurs efforts pour mener trois projets afin de valoriser la Seine sur ses aspects économiques, écologiques et paysagers. Ces trois projets, regroupés sous l'appellation « Rouen Port Maritime », sont :

- ◉ **l'amélioration des accès maritimes du port de Rouen,**
- ◉ **la restauration des berges de la Seine et de ses annexes hydrauliques,**
- ◉ **le classement des boucles de la Seine au titre des sites.**

Un comité de pilotage de ce programme a ainsi été mis en place, afin de veiller à la bonne coordination entre ces trois volets.

Sous l'autorité du Préfet de Région Haute-Normandie et coordonné par le chef du pôle environnement et développement durable, il rassemble le Conseil Régional de Haute-Normandie ; le Conseil Général de Seine-Maritime ; le Conseil Général de l'Eure ; la Communauté d'Agglomération Rouennaise ; des services de l'Etat : préfecture de Seine-Maritime, préfecture de l'Eure, secrétariat général aux affaires régionales de Haute-Normandie, direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DIREN-DRIRE) ; direction régionale de l'équipement ; le Port Autonome de Rouen ; l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ; la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen et la fédération d'associations de protection de l'environnement Haute-Normandie Nature Environnement.

L'avancement de « Rouen Port Maritime » est présenté aux instances d'organisation et de coordination de l'estuaire que sont le Conseil de l'estuaire, le Conseil scientifique et technique et le Comité de suivi.

### L'amélioration des accès maritimes du port de Rouen

Le projet est conduit par le Port Autonome de Rouen. Il donne lieu à une concertation avec le public de novembre 2007 à janvier 2008. Cette concertation va permettre de prendre en compte les avis de chacun, afin de préciser le projet et ses mesures d'accompagnement. Le projet fera ensuite l'objet de procédures réglementaires à partir de fin 2008, dont notamment une enquête publique.

Au cours de la concertation de cette fin d'année 2007, les questions, remarques, propositions qui se feraient jour et qui concerneraient plus directement le projet de réhabilitation des berges seront consignées au compte-rendu des débats et transmises au comité de pilotage de « Rouen Port Maritime » pour être prises en compte dans le cadre des travaux du volet relatif aux berges.

La concertation sera suivie par le Conseil Scientifique et Technique de l'estuaire de la Seine. C'est le garant scientifique, mandaté par le Préfet, qui jugera de la valeur des actions, études et expertises.

Estimé à 185 M€, ce programme est inscrit au contrat de projet 2007-2013.

### La réhabilitation des berges de la Seine et de ses annexes hydrauliques

Cette opération vise améliorer les qualités environnementales du fleuve, de ses berges et annexes hydrauliques entre Poses et Tancarville. Cinq grands domaines seront analysés :

- domaine relatif à la préservation des espaces naturels, des paysages et des milieux estuariens,
- domaine relatif à la reconquête des berges de la Seine par les habitants en milieu urbain,
- domaine relatif à la gestion du risque inondation,
- domaine relatif à la renaturation des affluents de la Seine et mesures concernant la faune piscicole,
- domaine relatif à la socio économie générale ou locale et aux coûts d'aménagement.

Elle débute par une étude conduite par le Conseil Général de Seine-Maritime, visant à préciser les grandes orientations d'aménagement des berges et annexes d'une part et les grandes actions à entreprendre dans ce cadre d'autre part. Cette étude donnera lieu à une concertation avec le public, projetée dans le courant de l'année 2008, avant de définir plus précisément le plan d'actions.

Le lien entre les deux concertations avec le public sera assuré par le comité de pilotage de « Rouen Port Maritime ».

Le Schéma d'Aménagement qui sera élaboré à l'issue de l'étude proposera, par sous-ensemble cohérent sur l'axe Seine, d'une part les grandes orientations d'aménagement des berges, des zones du lit majeur ou des annexes hydrauliques en relation





directe avec le fleuve, et d'autre part les projets des maîtres d'ouvrages en adéquation avec ces grandes orientations, notamment ceux des collectivités locales, des Conseils Généraux et du Port Autonome de Rouen.

Ce programme est inscrit au contrat de projet 2007-2013 pour un montant de 90 M€.

### Le classement des boucles de la Seine au titre des sites

Le 3<sup>ème</sup> volet de « Rouen Port Maritime » est conduit par la Direction Régionale pour l'Environnement de Haute-Normandie.

Il existe plusieurs sites inscrits ou classés sur le territoire du projet d'amélioration des accès maritimes, notamment la partie ouest de la boucle de Roumare, la boucle de Jumièges, la forêt de Brotonne et le Marais Vernier.

Une réflexion s'est engagée avec les acteurs du territoire (élus, organismes consulaires, Etat – notamment direction départementale de l'Équipement, ...) sur le classement de la boucle de Roumare. Tout en préservant un développement économique et urbain raisonnable, ce projet vise à protéger les paysages reconnus pour leur caractère pittoresque, historique et artistique (art. L. 341-1 à 22 du code de l'environnement).

La protection des paysages qui est engagée prend en compte le val dans son ensemble et en y intégrant dans une même mesure ce qui en fait à la fois l'unité et la diversité. Ici, au caractère pittoresque s'ajoute sans conteste l'intérêt historique et artistique qu'il convient de préserver.

Cet important programme de classement au titre des sites intégrant le fleuve concerne un vaste territoire d'une soixantaine de communes, dans les départements de Seine-Maritime et de l'Eure.

L'ampleur de ce programme de classement amène à le conduire par tranches successives, boucle par boucle. Ainsi, le travail engagé sur la boucle de Roumare s'étendra aux boucles du Marais Vernier, de Brotonne, de Jumièges et d'Anneville.

## DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Le dossier de concertation et sa synthèse, ainsi que d'autres documents, peuvent être téléchargés depuis le site [www.rouen.port.fr](http://www.rouen.port.fr).

Vous pouvez également les retirer dans les locaux du Port Autonome de Rouen aux adresses suivantes, ou demander par le site ou par courrier un envoi postal (dans la limite des stocks disponibles) :

- **Direction du Port** - 34, Boulevard de Boisguilbert - B.P. 4075 - 76022 ROUEN CEDEX 3
- **Service Territorial de Rouen** - 7 allée Jean de Béthencourt - 76100 ROUEN
- **Service Territorial de Honfleur-Port Jérôme** - Tour Radar de Honfleur BP 80120 - 14603 HONFLEUR CEDEX
- **Service Territorial de Honfleur-Port Jérôme** - Tour Radar de Radicatel Route Industrielle Portuaire - 76170 SAINT JEAN DE FOLLEVILLE

Directeur de la publication : Martin Butruille - Coordination : François Xicluna - Crédit Photos : P. Boulen, Fauna Flora, R. Hondier, M.L., G. Targat, B. Vigouroux - Cartographie : PAR, Edigraphie, AD'OCS, IFP, IGN, Petit à Petit, DRE, DDE76, Parimage - Conception-rédaction-réalisation : Parimage Imprimé par Iropa avec des encres végétales sur papier sans chlore, garanti labels FSC et PEFC, finition par vernis végétal

